

Image not found or type unknown



Reconnaissance de dettes internationale

Par **Christian9155**, le **29/09/2016** à **20:32**

Bonjour,
J'ai fait signer une reconnaissance de dettes à un irlandais le 6 août dernier à qui j'ai prêté 400€. Il prétendait s'être fait voler sa caravane et ses biens et devait retourner en Irlande. J'ai pris la photo de son passeport, la signature de la reconnaissance de dettes correspond à celle du passeport. Il était avec sa femme et ses 2 enfants en bas âge, tous les passeport étaient au même nom de famille. Par ailleurs, j'ai sa carte professionnelle indiquant son n° de téléphone. Je l'ai testé en sa présence. Bref, j'étais assez confiant.
Je l'ai recontacté par mail et par SMS par 2 fois sans succès.
Ma question est donc maintenant, comment faire valoir cette reconnaissance de dettes, au travers de quelle juridiction ?
Merci d'avance pour votre aide.
Christian